

COMPTE RENDU DE REUNION
DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : RPI SAINT SIMÉON SELLES	DATE : 20/06/2017
Adresse : 5 place de la mairie 27500 SELLES	

PARTICIPANTS :

Représentants des Parents

Mr Houbas
Mme Poret
Mme Harou
Mme Lagadec
Mr Licour

Enseignants

Mme Lecarpentier
Mme Delamare
Mme Mahier
Mme Hénocq
Mme Lestrelin

Mairies

Mme Delaporte, adjointe au
maire de St Siméon

Mr Platel, maire de Selles

Absents excusés : Mr Régis Peuffier, remplacé par son adjointe, Mr Hénin (DDEN)

ORDRE DU JOUR :

- 1. Présentation des nouvelles enseignantes du RPI**
- 2. Effectifs pour l'année 2017-2018**
- 3. Débat sur l'éventuel aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée 2017**
- 4. Travaux et usage des locaux**
- 5. Divers**

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1. Présentation des nouvelles enseignantes du RPI

Mme Mahier, enseignante et chargée d'école en maternelle et Mme Delamare, enseignante chez les CP-CE1 quittent le RPI à la rentrée prochaine.

Elles seront remplacées respectivement par Aurélie Hénocq en maternelle et Amandine Lestrelin en élémentaire. Les deux nouvelles collègues assistent au conseil d'école afin de se présenter.

2. Effectifs pour l'année 2017-2018

Les effectifs sont stables pour l'année prochaine et se répartiront comme suit :

- Une classe de PS-MS-GS à 29 élèves (Aurélie Henocq)
- Une classe de CP-CE1 à 21 élèves (Amandine Lestrelin)
- Une classe de CE2-CM1-CM2 à 24 élèves (Mme Lecarpentier)

3. Débat sur l'éventuel aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée 2017

La parole est donnée à chacun pour exprimer son sentiment quant à cette éventualité.

Mme Lecarpentier donne lecture du mail reçu le jour même de la DSDEN et qui indique les modalités de ce changement. L'avis doit être retourné le 3 juillet au DASEN pour validation et doit émaner à la fois de la collectivité locale et du conseil d'école.

Mme Lecarpentier indique l'intérêt pédagogique qu'elle trouve à ces rythmes qui permettent un travail efficace des élèves sur cinq matinées par semaine. Ils permettent, de même, d'éviter une coupure préjudiciable dans le rythme de la semaine des enfants. Elle se réfère aux études de l'Observatoire des Rythmes et des Temps de Vie de l'Enfant (ORTEJ).

Mme Lagadec est aussi favorable à cette organisation, d'autant plus que des activités de qualité ont été organisées par les deux municipalités.

Mr Licour indique qu'il est pour ces cinq matinées d'école mais aurait trouvé plus efficace que la matinée supplémentaire soit le samedi.

Mr Platel précise que la compétence scolaire est désormais du ressort de la Communauté de Communes de Pont-Audemer Val de Risle et que toutes les communes se réuniront la semaine suivante pour en discuter.

Mme Harou souligne que les délais sont un peu courts pour que les parents s'organisent.

DÉCISION DU CONSEIL D'ÉCOLE APRÈS PASSAGE AU VOTE : Le Conseil d'Ecole du RPI Saint-Siméon-Selles décide de maintenir les horaires actuels de l'école, avec poursuite des activités périscolaires telles qu'elles se déroulent actuellement.

4. Travaux et usage des locaux

Mr Platel annonce que les trois classes de l'élémentaire seront repeintes cet été. Il demande aux enseignantes de lui indiquer quelles couleurs elles souhaiteraient. Les enseignantes sont très satisfaites de cette décision.

5. Divers

Mme Lecarpentier annonce qu'elle a postulé pour un projet Ecole et Cinéma ainsi qu'un projet Lanterne Magique. L'an prochain, les CE2-CM1-CM2 assisteront à trois séances de cinéma dans l'année. Un travail en amont et en aval sera fait afin de les former à leur rôle de spectateur averti.

Le projet s'articulera aussi en classe avec une découverte de l'Histoire du cinéma et des progrès techniques qui y sont liés, des manipulations et la création de courts-métrages en utilisant les méthodes des plus anciennes jusqu'aux techniques de cinéma d'animation.

Questions des délégués de parents d'élèves

Mr Licour demande quel sera l'avenir du poste d'Anne-Marie Thonnell (ATSEM) dont le contrat se termine en décembre. Mr Platel lui répond qu'il souhaite le maintenir et le faire évoluer vers un CDD.

Mr Licour soulève la question du groupe des GS de l'an prochain, qui ne seront que quatre. Il indique son inquiétude et celle des autres parents, que ce groupe soit délaissé.

Mme Lecarpentier répond qu'il y a déjà eu de petits groupes dans les classes pluri-niveaux du RPI et que, bien entendu, les enseignantes veillaient à l'équilibre du temps passé avec chaque niveau. Elle précise aussi que ce ne sont pas forcément les groupes qui progressent le moins, puisqu'ils bénéficient d'un enseignement presque individualisé. Enfin, elle ajoute que les effectifs subissant de fortes variations chaque année, rien ne dit que ce groupe restera petit.

Mr Licour indique que les parents des enfants de ce groupe seront très vigilants.

Fin de la séance : 20h

Présidente et secrétaire de séance : Mme Lecarpentier

Fait à SELLES. , le 25/06/2017